# CONTRAT DE SAILLIE

**SAISON 2027**

## USANDRO TILIA DERLENN

*WPB - Bai brun - 1,46 m ferré - Agréé à produire en PFS, Welsh PB et OC*

### 1. PARTIES AU CONTRAT

| | |
|---|---|
| **LE VENDEUR**<br>PONY CONNEXION<br>Milena LE GUEN<br>10, route de Trouville - 14270 Mezidon Canon<br>Tél. : 06.60.94.15.13<br>Email : pony.connexion@gmail.com | **L'ACHETEUR**<br>Dénomination : _____<br>Nom : _____<br>Adresse : _____<br>Téléphone : _____<br>Email : _____ |

### 2. JUMENT PRÉSENTÉE À LA SAILLIE

| | |
|---|---|
| **Jument :** _____ | **N° SIRE :** _____ |
| **Race :** _____ | **Taille :** _____ |
| **Non suitée / Suitée :** _____ | **Date du terme :** _____ |
| **Date du dernier vermifuge :** _____ | |

### 3. MODALITÉS DE MONTE

La monte s'effectuera en main à l'Élevage Alias, 10 route de Trouville, 14270 Mezidon Canon, du 01 mars au 31 août 2027.
Une saillie au-delà de cette période reste possible après discussion avec l'étalonnier.

### 4. TARIFS 2027 - TVA 5,5 %

| | |
|---|---|
| **Réservation** | **200 € TTC - encaissés à réception du contrat signé** |
| **Solde** | **650 € TTC - dû au poulain vivant à 48 h** |
| **Forfait frais techniques** | **75 € TTC - monte en main, pour la saison** |

Un virement ou un chèque de réservation de 200 € (à l'ordre de Pony Connexion) est encaissé dès réception du contrat signé et engage chacune des parties. Cette somme n'est remboursable qu'en cas d'incapacité du Vendeur à accueillir la jument pour la monte. En cas de vacuité de la jument, la réservation n'est pas reportable.

Les tarifs comprennent la présentation illimitée à l'étalon jusqu'à la fin de la saison de monte. Les frais de pension, de suivi gynécologique et d'identification du produit sont à la charge de l'Acheteur.

## 5. RÈGLEMENT ET DOCUMENTS

L'attestation de saillie ne sera délivrée par le Vendeur qu'après le règlement intégral des sommes dues (saillie + pension + frais vétérinaires le cas échéant).

Le solde de la saillie est dû à la naissance du poulain à 48 h de vie. La déclaration de naissance ne sera remise à l'Acheteur qu'au paiement intégral de la saillie et du suivi gynécologique auprès de notre partenaire, la Clinique vétérinaire du Livet (14).

## 6. CONDITIONS SANITAIRES

La jument présentée à la saillie sera accompagnée de son livret SIRE, déferrée des postérieurs, vermifugée depuis moins de 3 mois, à jour des vaccins Grippe-Tétanos-Rhino et d'un certificat négatif de métrite contagieuse, Anémie Infectieuse Équine et Artérite Virale datant de l'année en cours.

L'étalonnier se réserve la possibilité de refuser une jument dont l'état sanitaire ou comportemental ne lui semblerait pas correct.

## 7. SUIVI GYNÉCOLOGIQUE

Un suivi gynécologique de la jument sera assuré chez Milena Le Guen afin de réduire le nombre de sauts de l'étalon. Il sera assuré exclusivement par la Clinique vétérinaire de Livet et facturé directement par leurs soins.

## 8. RISQUES, PENSION ET RESPONSABILITÉ

L'Acheteur a été informé des risques partagés liés à la monte en main tant pour l'étalon que pour la jument. Il a connaissance des conditions matérielles de pension de la jument : lisses bois, clôture électrique et présence d'autres équidés.

L'espace dédié à la monte est accessible au propriétaire de la jument à son arrivée, mais reste par la suite privé. Les visites peuvent être organisées après accord de l'étalonnier et en sa présence uniquement. L'étalonnier décline toute responsabilité en cas d'accident survenant en son absence.

L'étalonnier est assuré en responsabilité civile pour l'activité d'élevage, de commerce de saillie et de prise en pension de juments extérieures pendant la saison de monte. Il décline cependant toute responsabilité en cas d'accident.

## 9. INTERVENTION VÉTÉRINAIRE

L'étalonnier se réserve le droit de faire intervenir le vétérinaire de l'élevage en cas d'urgence ou de force majeure, sans avoir consulté au préalable le propriétaire de la jument. Dans le cas contraire, aucune intervention vétérinaire ne se fera sans l'accord du propriétaire de la jument. Tous les frais liés aux soins de la jument seront dus par son propriétaire.

## 10. SIGNATURE

Le présent contrat est établi en deux exemplaires originaux.

| | |
|---|---|
| **Fait à :** _____ | **Le :** _____ |
| **LE VENDEUR**<br>Milena Le Guen<br><br>Signature | **L'ACHETEUR**<br>Mention « Lu et approuvé »<br><br>Signature |